

Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »

Assemblée générale du samedi 12 janvier 2013

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée générale des adhérents de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux, » s'est tenue le samedi 12 janvier 2013 au siège de l'association : La Cure, 53 Rue Franche à Pont-de-Vaux, en conformité avec la convocation.

Etat de présence

Sont présents, par ordre alphabétique : Père Ishak Barkat, M. Raymond Delisle, M. Jean Dupupet, Mme Marie-Claude Foray, M. Jean-François Foray, M. Jean Guillemaud représentant M. le maire de Pont-de-Vaux, Mme Françoise Poilane, M. Rémy Poilane.

Sont représentés, par ordre alphabétique : M. François Auffret, Mme Ginette Delisle, M. Jean Guillermin, Mme Marie-Claude Guillermin, M. Claude Marcelin, M. Christian Michel, Mme Odile Michel, Mme Georgette Soret.

Les statuts de l'association indiquent qu'il n'y a pas de condition de quorum pour l'assemblée générale ordinaire. En conséquence, l'assemblée générale ordinaire 2012 peut valablement délibérer ; la séance est déclarée ouverte à 11h00.

Rapport moral

Nous étions 7 adhérents en 2010, 13 en fin d'année 2011, et nous sommes 19 en fin d'année 2012.

Après la fondation de l'association en 2010, et un « démarrage » en 2011, nous constatons que nous avons atteint en 2012 les objectifs que nous nous étions fixés :

- Un concert gratuit lors de la journée nationale de l'orgue,
- Une participation lors de la matinée d'audition de l'école de musique,
- Un concert en fin d'année.

Concert gratuit le 19 mai 2012

Ce concert était organisé dans le cadre de la journée nationale de l'orgue en France, et il faut noter que sur plus de 500 concerts répertoriés en France, nous étions le seul concert organisé dans le département de l'Ain.

L'ensemble de flûtes baroques et clavecin « A piacere » a assuré la première partie du concert.

La chorale « La Sarrasine » s'est produite pour la deuxième partie.

Nous avons commencé et fini le concert par des œuvres à l'orgue avec le concours d'Arnaud Raulet.

Nous avons accueilli une centaine de spectateurs qui ont généreusement participé lors de la remise du programme.

Audition des élèves de l'école de musique « AIAMA » le 30 juin 2012

A la fin de l'audition, nous avons proposé une découverte de l'orgue :

En introduction, une petite pièce jouée à l'orgue,

Ensuite, des explications assez rapides,

Enfin, mise à disposition du clavier aux élèves tentés.

Seul « bémol », à notre sens regrettable, et peu encourageant pour les enfants : les parents récupèrent leurs enfants juste après leur passage et quittent la manifestation ; on peut assimiler ce comportement à un manque de savoir vivre, et quel exemple pour les enfants ! C'est consternant.

Mis à part ce côté négatif, le retour est encourageant car une demi-douzaine d'enfants ont participé, avec des parents aussi curieux que les enfants.

Concert le 2 décembre 2012

Nous avons accueilli le groupe de Romain Bourgeois (Romenay) autour de Noël bressans de la région de Pont-de-Vaux chantés et accompagnés avec des instruments traditionnels.

Le concert était à 16h15 et faisait suite à une conférence sur la musette (petite cornemuse) à 15h à la mairie.

La conférence était en fait une lecture de la « méthode de cornemuse » publiée en 1672 par M. Borjon de Scellery.

Notre association a pris en charge toute la partie affichage, publication (journaux, radios, internet) et pose de 1500 tracts au marché.

Nous avons accueilli plus d'une centaine de spectateurs (99 entrées payantes), résultat honorable pour une après-midi d'hiver neigeuse et pluvieuse qui a pu décourager certaines personnes au dernier moment.

Nous avons aussi été desservis par le fait qu'un car entier de Pontévallais était à Dornhan pour le marché de Noël.

Nous avons eu l'honneur de recevoir Bernard Coudurier, un membre de notre « comité des sages », dont la famille est originaire de Boz, professeur d'orgue au conservatoire de Besançon. Il nous a assuré de son soutien dans cette entreprise et nous fait profiter de ses conseils et de son expérience.

Le pot de l'amitié, à la fin de chaque concert, est très apprécié. Son coût est important, mais ce moment de convivialité est essentiel, permettant les échanges avec les artistes, les élus, le public et la presse.

Nous devons remercier les bénévoles qui ont tenu la « caisse », distribué les programmes, servi les rafraîchissements, préparé puis nettoyé la salle bleue, etc.....

Nous disposons d'un bilan d'activité sur 2 saisons. Nous avons accueilli plus de 400 spectateurs. Nous devons maintenant construire un dossier pour aborder le chapitre « financement ».

Nous avons donc sollicité un rendez-vous avec M. Henri Guillermin, président de la Communauté de communes et conseiller général. Nous souhaitons aborder les points suivants avec lui :

- Connaître son sentiment concernant le but de notre association : réalisme ou utopie ?
- Se basant sur sa grande expérience, comment voit-il le tempo ?
- Qu'il nous aide à identifier les points d'entrée dans la nécessaire « chasse » aux subventions aux niveaux départemental et régional (et peut-être national).

Rapport financier

Les recettes sont constituées du montant des adhésions (540 Euros), de dons (730 Euros) et des recettes des manifestations (230,11 Euros).

Les dépenses sont le reliquat du concert du 4 décembre 2011 (140 Euros), une facture de révision de l'orgue par M Chanon de Saint-Didier-sur-Chalaronne (172,12 Euros) et les frais d'assurance (113,53 Euros).

Il faut noter que nous avons intégré, au niveau de chaque concert, tous les frais afférents (enveloppes, timbres, affiches, denrées pour le pot, frais pour l'utilisation de l'église). Le détail est disponible.

Notre compte chèque (Crédit Agricole) montre un solde positif de 3239,64 Euros au 31 décembre 2012. Il n'y a aucune provision à reporter en 2013.

Budget 2013

Les recettes de l'année 2013 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations.

Approbation des rapports

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

Election des administrateurs

Madame Soret a présenté sa démission du conseil d'administration.

Suite au vote, le conseil d'administration est maintenant composé de :

Président :	M. Rémy Poilane
Secrétaire :	M. Raymond Delisle
Trésorière :	Mme Françoise Poilane
Consultant :	M. Jean-François Foray

Montant des cotisations

L'adhésion simple est toujours à 10 Euros.

Le président a confirmé que, suite à sa conversation téléphonique du 13 octobre 2010 avec Mme Cordel, spécialiste de la gestion des associations au service des impôts de l'Essonne, la cotisation rentre dans le cadre du crédit d'impôt dans la mesure où il n'y a aucune contrepartie à cette cotisation, ce qui est notre cas.

En conséquence, le reçu au titre des dons a été délivré à tous nos adhérents et donateurs.

Il reste essentiel que chacun vérifie que ceci a bien été pris en compte par le service des impôts dès réception de l'avis d'imposition.

Projets 2013

Nous sommes inscrits au calendrier du comité des fêtes pour le 1er décembre à 15h00. Cette manifestation sera vraisemblablement un concert. Plusieurs pistes ont été abordées :

- Le Père Ishak nous a fourni une piste vers sa précédente paroisse (Attignat) ; contact prévu en février.
- Bernard Coudurier a proposé un programme « orgue à 4 mains et percussions » sur des danses de l'époque baroque ; un CD existe et son groupe propose une prestation « gratuite » avec seulement le déplacement et l'hébergement à financer. Mais, point important, l'orgue Saby est vraiment trop juste pour un tel programme. Une solution serait de se déplacer soit à l'abbatiale de Tournus, soit à la cocathédrale de Bourg. Après une longue discussion, nous pensons ne pas poursuivre cette piste car nous avons peu d'espoir de déplacer nos auditeurs habituels. Bernard Coudurier n'est pas partant pour louer un orgue électronique pour un tel programme. Cette piste semble compromise.
- Le groupe Xeremia, ensemble d'instruments anciens avec aussi des chants en rapport.

- Nous entrerons en contact avec la chorale « La Sarrasine » pour l'éventuel concert de la journée mondiale de l'orgue le samedi 4 mai à 15h00 ou 16h00. En effet, la journée nationale est devenue mondiale.
- Nous souhaitons intervenir lors de l'audition de fin d'année de l'AIAMA, si cette audition se déroule à l'église comme en 2012.
- Nous avons proposé au père Ishak de faire « parler » l'orgue les mercredis matins, pendant une heure ou deux en période estivale. Le père Ishak adhère à cette approche et réagit très positivement à tout ce qui peut faire connaître la musique d'orgue et l'orgue lui-même dans l'église. Il propose de revoir l'emplacement de l'orgue pour être en conformité avec les recommandations liturgiques. Nous l'avons déplacé il y a deux ans pour le mettre en valeur après l'avoir dépoussiéré. Il nous faut maintenant bien définir ce nouvel emplacement.
- Nous avons abordé très succinctement le sujet du « Site Internet ». Charles Mathey pourrait travailler sur ce sujet, et il nous l'a même proposé. Cependant, vu son implication dans de nombreux projets, il semble judicieux de ne pas lui ajouter cette charge en ce moment. Ce sujet reste ouvert et en attente ; les idées sont les bienvenues.

Questions diverses

Tableaux

La remise en ordre des tableaux de l'église est toujours pendante. Les deux tableaux restitués suite à la fermeture de l'hôpital seront inclus. Cette intervention nécessite de dégager toute la nef pour que les engins de levage puissent y travailler en toute sécurité. Il faut compter environ deux semaines de travail. Il semblerait que l'emplacement des tableaux ne soit toujours pas finalisé. Les intervenants et concernés sont multiples : l'entreprise de levage, le conseil général (Me Catherine Penez, conservatrice des antiquités et objets d'art), la cure, la mairie. Nous avons une sensation de flou. Notre association n'est pas concernée directement, sauf s'il y avait conflit, au dernier moment, avec une de nos manifestations.

Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et confortable. Il reste regrettable que le point de chauffe sous le clocher n'ait pas été pris en compte dès le départ car ce passage froid est désagréable, surtout lorsque des fidèles occupent des chaises à l'ouest du clocher.

Plaquette dons et legs

Nous avons établi une plaquette qui détaille les avantages des dons et legs à notre association. En effet, la direction générale des impôts nous a octroyé le statut d'association d'intérêt général et nous bénéficions, à ce titre, de l'exonération des droits sur les dons et legs. Le texte de la plaquette a été élaboré avec Maître Coillard. Cependant, la distribution de cette information reste délicate et peut être ressentie comme morbide. Le père Ishak a émis l'idée de faire circuler cette information par le journal des notaires. C'est une piste que nous investiguerons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Ce compte-rendu est expédié aux personnes présentes à l'assemblée générale et à tous les membres de l'association, y compris aux membres de droit du comité des sages, par ordre alphabétique : M. Pierre-François Baron, M. Bernard Coudurier et M. Gérard Sablier.

Le Président, Rémy Poilane